

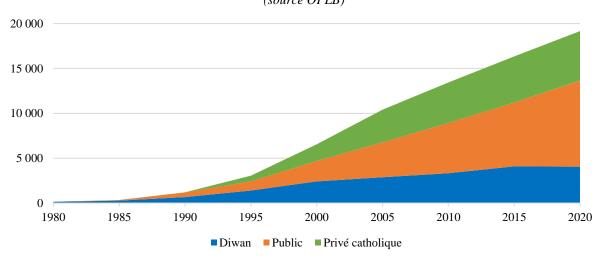
#### ASSOCIATION DIWAN

### Un acteur emblématique de la culture bretonne à la recherche d'un second souffle

L'association Diwan est à la tête d'une centaine d'associations œuvrant à la gestion d'une cinquantaine d'écoles et établissements dispensant un enseignement bilingue français-breton.

Le réseau Diwan dispense un enseignement privé, gratuit et laïc depuis 1977. Il a étendu ses activités à l'ensemble du primaire, puis du secondaire, et couvre aujourd'hui les départements bretons ainsi que la Loire-Atlantique. Pionnier dans son domaine, Diwan est, depuis une vingtaine d'années, devancé par l'Éducation nationale et l'enseignement privé catholique; son réseau n'accueille plus qu'un élève sur cinq inscrits dans l'enseignement bilingue français-breton.

## Effectifs scolaires dans l'enseignement bilingue français-breton (source OPLB)



Une vingtaine d'employés travaillent au siège de l'association, qui dispose d'un budget de l'ordre de 5 M€. Le réseau d'établissements emploie près de 600 personnes.

# Le modèle pédagogique du réseau et le fonctionnement des associations sont exposés à des risques juridiques importants

L'enseignement dispensé par le réseau Diwan est caractérisé par l'immersion en langue bretonne de ses élèves. Cette méthode pédagogique est également usitée dans plusieurs réseaux privés d'enseignement de langues régionales (basque, catalan, corse...). En dépit d'évolutions juridiques récentes, un tel enseignement, dit immersif, demeure dépourvu de fondements juridiques opposables. Si l'Éducation nationale a, en décembre 2021, implicitement reconnu la faculté de recourir à cette méthode, l'association Diwan admet que les établissements de son réseau exercent leurs activités d'enseignement dans un cadre juridique non sécurisé.

Page 1 sur 3 Janvier 2024



Par ailleurs, de multiples méconnaissances du cadre statutaire adopté par Diwan ont été observées au cours du contrôle. Statuts et règlement intérieur de l'association doivent être respectés et revus pour être, selon les cas, simplifiés ou adaptés.

### Un défaut de vision à long terme

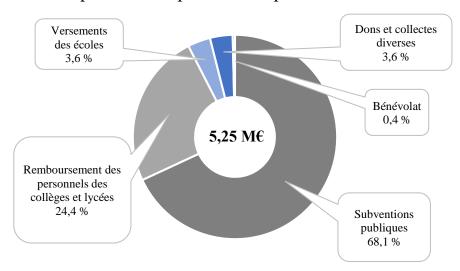
L'association ne s'est pas dotée d'un projet stratégique formalisant une vision d'ensemble, de long terme et suffisamment détaillée, au-delà des motions votées en congrès tous les deux ans. Un tel outil est indispensable pour définir la place que Diwan aspire à prendre parmi les acteurs impliqués dans l'enseignement en breton, fixer les objectifs nécessaires à la coordination des membres du réseau et apprécier les moyens nécessaires à leur atteinte.

Si elle entend relancer la croissance des établissements et des effectifs scolaires du réseau, l'association Diwan doit adopter une approche consolidée et prospective de ce dernier.

# Un nouvel essor du réseau nécessite un développement de ses ressources financières

La situation financière de l'association est en amélioration sur la période examinée (2019-2022) et ne présente pas de motifs de préoccupation. Néanmoins, les moyens financiers et humains actuels de l'association ne lui permettent pas d'offrir aux associations et écoles du réseau, le niveau de services supports (finances, ressources humaines, droit, informatique ou communication) nécessaires à son développement. L'absence de système d'information commun, en particulier, limite les possibilités de pilotage et de gestion intégrés du réseau.

## Répartition des produits d'exploitation en 2022



Page 2 sur 3 Janvier 2024



La gratuité de l'enseignement limite les ressources mobilisables par le réseau. Ses sources de financement sont, principalement constituées de subventions publiques, dons de particuliers et reversements des associations du réseau. L'essoufflement de l'engagement bénévole fait planer une menace sur les mécanismes de solidarité instaurés au sein du réseau et, par répercussion, sur les finances de l'association. Diwan demeure, dans ces conditions, financièrement dépendant de partenaires, notamment les départements et régions, eux-mêmes confrontés à des arbitrages budgétaires dictés par les circonstances ou obéissant à des logiques qui leur sont propres.

L'association doit, par conséquent, s'attacher à diversifier ses ressources, en mobilisant davantage les acteurs économiques et personnalités locales attachés à la culture bretonne.

Page 3 sur 3 Janvier 2024